



Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers

Direction
Départementale des
Territoires de la Drôme

Commune de Portes-lès-Valence

Plan de zonage réglementaire, PPRt "DPPV"

Cartographie* annexée à l'arrêté n° 2011102-0015 du 12 avril 2011
modifié par l'arrêté n°2013217-0010 du 5 août 2013

* Le recours à la fiche synthétique descriptive est indispensable pour pouvoir interpréter cette carte.

LEGENDE

Zonage réglementaire

- Zone d'interdiction stricte R
- Zone d'autorisation limitée sous conditions B
- Zone d'autorisation sous conditions b
- Zone grisée G

Périmètre d'exposition aux risques

- Limites du périmètre d'exposition aux risques

Éléments de repérage

- Bâtiments d'activités
- Habitats, bureaux
- Aire de triage RFF
- Voies ferrées
- Autoroute A7, N7
- Routes

